Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 37 (1908)

Heft: 11

Rubrik: La dévotion à l'Ange gardien dans l'éducation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La dévotion à l'Ange gardien dans l'éducation

Voici des considérations qui peuvent faire sourire les soidisant esprits forts (ce dont nous nous soucions peu), mais que les éducateurs catholiques feraient bien de méditer plus souvent.

Les résultats sont généralement loin de répondre à nos efforts dans l'enseignement. Celui qui n'a pas la main à la pâte en accusera le manque de savoir-faire. Mais peut-être l'insuccès vient-il quelquefois de notre présomption? Nous comptons trop sur nos propres forces et pas assez sur la grâce de Dieu.

Le bienheureux Canisius avait coutume de recommander la dévotion à l'Ange gardien, comme moyen d'éducation. Saint Grégoire le Grand dit que « la conduite des âmes est l'art des arts ».

Près de chacun de « ces petits », qui nous sont confiés, est un prince de la cour céleste, « qui voit sans cesse la face de Dieu ». Combien une âme est grande, puisque le Seigneur l'entoure de tant d'honneur, et lui donne un protecteur aussi auguste! Déjà le philosophe Sénèque appelait l'enfant une chose sacrée, et le païen Juvénal disait qu'il fallait le traiter avec grande estime (reverentia). N'oublions pas non plus que les anges gardiens sont des témoins de nos actes vis-à-vis de leurs clients; et qu'ils ne manqueront pas d'invoquer tous les droits de la justice. Cette pensée doit nous stimuler dans la charité, et nous faire éviter les fautes et les torts en éducation.

Mais les anges ne sont pas seulement nos exemplaires, ils sont encore nos auxiliaires, nos coopérateurs. Quelle consolation, si nous les invoquons, de savoir que nous avons pour aides, dans la tâche aride et souvent épineuse de l'éducation, des intelligences et des puissances supérieures aux nôtres; leur influence peut réussir où la nôtre a échoué.

Implorons leur secours; assurons-nous leur crédit.

Sollicitons souvent, par une prière humble et fervente, dans les occasions difficiles surtout, le secours des anges gardiens. Si nous avons, par exemple, un avertissement à donner à un enfant, un blâme à lui adresser, demandons à l'ange de diriger nos paroles et de toucher l'âme de son protégé. Faisons une sainte alliance avec ces purs esprits, et notre succès est assuré.

Invoquons publiquement l'Ange gardien dans les prières, à l'école particulièrement.

Lorsque les enfants sont en liberté, dans les temps de vacances, recommandons spécialement leurs corps et leurs âmes aux bons anges; supplions-les de les protéger dans leurs jeux, leurs promenades, d'écarter de leur personne les compagnies dangereuses pour leur innocence.



CONFÉRENCE OFFICIELLE DU 1^{ER} ARRONDISSEMENT

Lundi, 4 mai 1908

Domdidier! Tout le monde descend! Instituteurs et institutrices sont heureux de se réunir dans ce village progressiste où leur est ménagée une charmante réception. Au sein d'une verdure éclatante, que le soleil matinal baigne de ses rayons, la blanche façade du bâtiment scolaire se dresse radieuse, tout enorgueillie sous sa toilette d'oriflammes. Les enfants de Domdidier, groupés autour de leurs dévoués maîtres et maîtresses, saluent notre arrivée par un beau chant. Au gentil compliment, crânement récité par un gracieux bambin, M. Barbey, inspecteur, répond en termes bien sentis.

MM. les révérends Curés de Domdidier, Dompierre, Delley, Gletterens, Montagny et Montbrelloz, ainsi que MM. Plancherel, receveur, et Dubey, membres de l'autorité communale de Domdidier, honorent notre réunion de leur présence. La séance de travail est ouverte par un hommage rendu à la mémoire de M. l'inspecteur Gapany qui dirigea, pendant vingt-cinq ans, avec une rare distinction, le corps enseignant broyard. Nous garderons religieusement le souvenir de ce prêtre qui fut toujours un modèle d'entrain dans le travail et d'enthousiasme pour le bien.

Abordant ensuite le compte rendu des examens officiels de 1908, M. l'Inspecteur se déclare satisfait de l'ensemble des écoles. Les bons résultats obtenus sont dûs, avant tout, à la méthode et au travail persévérant du maître et des élèves.

Eclairer l'intelligence par les sens : tel est le principe fondamental à la lumière duquel M. le Président interprète le programme de la nouvelle année scolaire. Cependant, en voulant trop faire la part de l'intuition, il semble qu'on néglige un peu la culture de la mémoire et de la volonté. Il faudra donc, à l'avenir, réagir contre cette tendance.

Les maîtres ont suivi, avec beaucoup d'intérêt, l'étude comparative sur le travail des élèves au cours de perfectionnement ainsi que les directions claires et pratiques de M. l'Inspecteur concernant la correction des exercices de rédaction et de grammaire.

M. Oberson, inspecteur cantonal des apprentissages, que nous sommes heureux de posséder au milieu de nous, établit une spirituelle comparaison entre l'enseignement d'autrefois et celui d'aujourd'hui dans le canton de Fribourg. Dans un langage précis et enthousiaste, il émet